



● Soigner les sols pour mieux nourrir une population sans cesse croissante

● Renforcer la résilience du système alimentaire

● Opérationnaliser le dispositif régional d'autorisation de mise sur le marché des médicaments vétérinaires

● Promouvoir le travail en synergie pour une meilleure coordination régionale de la mise en œuvre de l'ECOWAP

Éditorial



Mme Massandjé Touré-Litsé

Commissaire aux Affaires Economiques et
à l'Agriculture,
Commission de la CEDEAO

Chers Partenaires,

Produire plus, maintenant et demain, devient le grand impératif pour les agricultures ouest-africaines dans le contexte actuel des multiples crises (sécuritaires, sanitaires, humanitaires, climatiques, environnementales et socio-politiques) qui menacent continuellement l'état de l'agriculture et de l'alimentation. Beaucoup d'efforts sont faits dans ce sens par la Commission de la CEDEAO, avec l'appui de ses partenaires, et les institutions régionales qui multiplient les actions de synergie pour une meilleure coordination de la mise en œuvre de l'ECOWAP au niveau régional.

Agir donc pour l'agriculture et la sécurité alimentaire est un combat qui mobilise l'ensemble des États membres, la Commission de la CEDEAO, les acteurs socio-professionnels y compris le secteur privé, les organisations de la société civile, les communautés et les partenaires internationaux des organisations techniques de coopération.

Les défis restent toutefois nombreux si l'on considère que le nombre de personnes vulnérables en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région est passé, en moins de 5 ans, de moins de 10 millions à plus de 42 millions de personnes vulnérables selon les résultats du Cadre Harmonisé de mars 2023.

Pour relever le défi « **nourrir convenablement l'Afrique de l'Ouest** », notre vision, notre approche et notre planification doivent être régionales et impliquer davantage les États et les partenaires. L'action de chaque citoyen compte.

Tout en saluant l'aperçu des principales réalisations de ce premier semestre présenté dans ce 9^{ième} numéro de notre bulletin, j'invite toutes les parties prenantes du combat collectif à rester dans le sillage et les orientations rappelées par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la région à l'occasion de la Table ronde de haut niveau sur les engrais et la santé des sols tenue à Lomé au Togo les 30 et 31 mai 2023.

La région doit également redoubler d'efforts dans la promotion de l'emploi des jeunes dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique, le renforcement de la résilience du système alimentaire, la santé animale, la structuration de la chaîne de valeur bétail-viande et le stockage de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour ne citer que ces secteurs.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous remercie pour vos appuis multiformes.

Ecowap News

Dans ce numéro:

Editorial.....02

Soigner les sols pour mieux nourrir une population sans cesse croissante.....03

Promouvoir l'emploi des jeunes dans les chaînes de valeur lait local.....03

Renforcer la résilience du système alimentaire.....04

Opérationnaliser le dispositif régional d'autorisation de mise sur le marché des médicaments vétérinaires.....05

Améliorer la structuration de la chaîne de valeur Bétail-Viande,.....05

Consolider et amplifier les acquis du stockage de sécurité alimentaire et nutritionnelle.....05

Promouvoir le travail en synergie pour une meilleure coordination régionale de la mise en œuvre de l'ECOWAP.....06

Directeur de publication

Mme Massandjé Touré-Litsé

Rédacteur en chef

Francis Dabiré, ARAA

Comité de rédaction

Equipe de la Direction de
l'Agriculture et du
Développement Rural
(DADR)

Equipe de l'Agence
Régionale pour
l'Agriculture et
l'Alimentation (ARAA)

Equipe du Centre
Régional de Santé
Animale (CRSA)

Soigner les sols pour mieux nourrir une population sans cesse croissante

Dans la perspective de se doter d'une feuille de route actualisée pour l'amélioration de la fertilité des sols et de la productivité agricole, la CEDEAO a organisé du 25 au 27 avril 2023, avec l'appui technique et financier de l'IFDC et de la Banque mondiale, des consultations virtuelles respectivement avec le secteur privé, la société civile et le secteur public et une table ronde de haut niveau du 30 au 31 mai 2023.



En prélude à la table ronde, les consultations virtuelles ont permis de mobiliser les acteurs, les organisations inter-gouvernementales (CEDEAO, CILSS et UEMOA) et leurs pays membres pour contribuer au développement et à l'adoption d'un agenda régional spécifique qui inclut des indicateurs de performance sur la fertilité et la santé des sols.

Pour les trois (03) consultations (secteur privé, société civile et secteur public), on retiendra en substance que la convergence de vues a permis de dégager des priorités sur 12 actions à mener dont 6 en faveur des politiques, 3 en faveur de l'accès aux engrais, 2 en faveur de l'agronomie et 1 en faveur des connaissances. Il s'agit, entre autres, de valoriser et promouvoir les productions agricoles locales, augmenter et promouvoir la production locale de fertilisants, coordonner et renforcer le suivi de l'état des sols et fournir des recommandations appropriées, sensibiliser les décideurs et les parties prenantes sur la nécessité de restaurer les sols et coordonner le suivi de l'utilisation des engrais.

Il faudra, par ailleurs, assurer l'approvisionnement des pays en engrais, renforcer les capacités financières et opérationnelles des agro-distributeurs, améliorer la disponibilité et l'accessibilité des intrants, améliorer l'efficacité des programmes de subvention des

engrais. Il en est de même de la nécessité de renforcer le cadre réglementaire régional sur le contrôle et la qualité des engrais, actualiser et renforcer le régime tarifaire communautaire relatif au commerce des engrais et promouvoir les intrants complémentaires par les services de vulgarisation.

A la table ronde, la feuille de route a été approuvée par les délégations des pays, réunissant le président Faure Essozimna Gnassingbé de la République Togolaise, le président Mohamed Bazoum de la République du Niger et président en exercice de l'UEMOA, le président Umaro Sissoco Embaló de la Guinée Bissau et président en exercice de la CEDEAO, le président de la Commission de la CEDEAO ainsi que les ministres en charge de l'agriculture et des finances des Etats membres. Un autre résultat important de la table ronde est la Déclaration de Lomé qui met en exergue les engagements clés des États membres pour améliorer la santé et la fertilité des sols et renforcer la résilience des agriculteurs et des systèmes de production face aux changements climatiques et à d'autres chocs exogènes. Les chefs d'industrie et les partenaires au développement et le groupe des donateurs de la Politique agricole régionale ont également réaffirmé leurs appuis pour une approche innovante et intégrée de la gestion durable de la fertilité des sols.

Pour rappel, malgré les efforts entrepris et les avancées enregistrées depuis le Sommet africain des engrais tenu à Abuja au Nigeria en juin 2006 et duquel est issue la Déclaration d'Abuja sur les engrais pour une révolution verte en Afrique, une stratégie continentale visant à inverser la tendance inquiétante de la faible productivité des sols africains, force est de constater que la productivité et la production agricoles restent toujours insuffisantes, l'utilisation des engrais est encore à des niveaux bas estimés à 20kg de nutriments par hectare, très éloignés des objectifs adoptés de 50 kg de nutriments par hectare.

Promouvoir l'emploi des jeunes dans les chaînes de valeur lait local

Comme dans les autres secteurs de développement, la Commission de la CEDEAO multiplie ses efforts dans la création de conditions pour faciliter le maintien et l'insertion socio-professionnelle des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique et les chaînes de valeur agroalimentaires. La filière lait local fait partie des leviers à actionner pour réduire le sous-emploi et le chômage des actifs et minimiser l'exode rural et les migrations incontrôlées.

Avec l'appui financier de la Coopération suisse, la Commission de la CEDEAO a lancé le 8 mai 2023, à Lomé au Togo, 23 projets de terrain pour promouvoir l'emploi des jeunes dans les chaînes de valeur lait local en Afrique de l'Ouest et au Tchad.

Sélectionnés dans la région à la suite d'un appel à propositions d'initiatives locales pour la promotion de l'emploi des jeunes dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique, notamment dans la filière lait local, ces projets de terrain sont regroupés sous trois thématiques, à savoir (i) l'amélioration de la

production laitière et d'aliment bétail, (ii) la collecte, transformation et distribution de produits laitiers locaux et d'équipements spécifiques et (iii) les prestations de services innovants financiers, non financiers, créateurs d'emplois jeunes.

Le financement de ces initiatives locales, conduites par la CEDEAO, les Etats, les organisations socioprofessionnelles agricoles et le secteur privé, est issu du budget global du Programme régional d'appui aux organisations paysannes (PRAOP) phase 3. Le coût de ces projets de terrain s'élève à sept millions deux cent soixante-et-un mille sept cent un (7 261 701) USD soit 4 307 123 406 FCFA.

La phase 3 du PRAOP s'inscrit dans le cadre de la consolidation des acquis de deux phases antérieures, toutes financées par la Coopération suisse et ayant permis l'élaboration et la validation de stratégies portant sur l'offensive pour la promotion des chaînes de valeur du lait local et l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique avec leurs programmes d'investissements prioritaires respectifs.



Les efforts de promotion de l'emploi des jeunes s'inscrivent dans le cadre de la stratégie régionale d'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique dans l'espace CEDEAO adoptée en 2020. Cette stratégie s'adosse sur des programmes prioritaires d'investissement tel que le Programme prioritaire d'investissements dans le domaine agrosylvopastoral et halieutique et l'Offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local. À ces programmes prioritaires s'ajoutent 12 programmes mobilisateurs portés par les organisations professionnelles régionales.

Renforcer la résilience du système alimentaire

Pour faire face aux crises alimentaires et nutritionnelles sans cesse croissantes et dans le cadre de la mise en œuvre de l'ECOWAP, la CEDEAO intensifie les initiatives contribuant à renforcer les capacités de résilience des ménages, des familles, des communautés et des systèmes vulnérables à faire face aux multiples chocs.

Dans cette perspective, plusieurs milliers de ménages bénéficient des actions et impacts de projets, comme entre autres, le projet de filets sociaux de sécurité (FSS), le projet d'amélioration de la gouvernance de la résilience et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et agriculture durable (PAGR-SANAD), le programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS), le projet d'appui à l'Offensive lait en Afrique de l'Ouest (PAOLAO), le projet Stocks phase intérimaire, le projet de recherche et d'innovation pour des systèmes agropastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA), le programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) et le programme de résilience des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest (FSRP).

Si certaines de ces initiatives sont en cours d'achèvement, d'autres en revanche viennent d'être lancées et sont à leur début de mise en œuvre comme le FSRP qui est coordonné au niveau régional par la Commission de la CEDEAO. Le FSRP facilite le commerce intrarégional, la diffusion des technologies climato-intelligentes et modernise l'agriculture à travers les conseils numériques.

C'est une initiative qui mobilise plusieurs acteurs et partenaires aussi bien dans les pays qu'au niveau régional. Il compte à ce jour sept (07) pays bénéficiaires que sont le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Niger, la Sierra Leone, le Tchad et le Togo. Dans les pays et au niveau régional, les premiers résultats enregistrés sont notables et contribuent à faciliter la campagne agricole 2023/2024 en cours.

Au niveau national, des engrais et des semences ont été distribués à de nombreux producteurs dans les pays. Au Niger, 16 tonnes de semences partagées à 700 producteurs, au Mali, 15 000 tonnes d'engrais et 4 500 tonnes de semences distribuées à 400 000 producteurs dont 160 000 femmes, en Sierra Leone, le Gouvernement appuie 20 000 personnes vulnérables à travers des cash transferts pour combler leurs besoins alimentaires et relancer les activités agricoles et au Togo, plus de 34 000 tonnes d'engrais distribuées à 100 000 producteurs dont 25 000 femmes. Au niveau régional, l'équipe de coordination est opérationnelle depuis le premier trimestre. Les activités du projet ont permis de sensibiliser plus de 100 acteurs et partenaires issus de 8 pays à l'usage de pratiques saines au cours de la journée internationale de la sécurité

sanitaire des aliments. Plus de 30 acteurs de la filière riz ont une meilleure connaissance de l'Observatoire riz de la CEDEAO pour contribuer au développement de la filière riz dans leurs pays.

Avec le FSRP, la CEDEAO et ses partenaires techniques que sont le CORAF et le CILSS entendent apporter une réponse durable à l'insécurité alimentaire en rendant le système alimentaire et nutritionnel plus résilient au profit de 5 millions de bénéficiaires constitués d'agriculteurs dont 40% de femmes.



Opérationnaliser le dispositif régional d'autorisation de mise sur le marché des médicaments vétérinaires

Bien que la population animale représente plus de 75 millions de bovins et plus de 300 millions de petits ruminants et constitue une source d'emplois et de revenus pour plus de 25 millions de personnes, la question de la mise sur le marché des médicaments vétérinaires n'a pas encore été suffisamment abordée par les autorités compétentes de l'espace CEDEAO. Un cadre réglementaire existe depuis 2010 mais sa mise en œuvre effective se fait toujours attendre.

Dans cette perspective, la CEDEAO a mis en débat du 20 au 22 juin 2023 à Abidjan, au cours d'un atelier régional, l'épineuse question des autorisations de mise sur le marché des médicaments (AMM) vétérinaires dans la région. Les personnes ressources et les membres du Comité vétérinaire régional (CRV) venus des 15 Etats membres de la CEDEAO plus la Mauritanie et le Tchad, notamment les directeurs des services vétérinaires et les présidents des ordres vétérinaires, ont fait le tour de la question et formulé des solutions concrètes d'amélioration de l'importation et de la commercialisation des médicaments vétérinaires dans la région sans oublier la question de la gestion des médicaments dits « orphelins » ou à « marché limité ».

En effet, la multiplication des médicaments contrefaits ou de qualité douteuse, le développement anarchique des réseaux informels de distribution de médicaments et la croissance de l'antibiorésistance dans la région ont atteint un niveau tel que la CEDEAO est dans l'obligation de multiplier les efforts pour assainir le secteur.

Au niveau régional, les experts recommandent, entre autres, à la CEDEAO de (i) recruter, dans les meilleurs délais, du personnel pour animer le système centralisé d'AMM et de gestion des médicaments vétérinaires, (ii) prendre des textes d'application pour les règlements relatifs à la pharmacie vétérinaire, (iii) vulgariser et faire appliquer les règlements y relatifs et (iv) inscrire une ligne budgétaire pour le fonctionnement du dispositif centralisé d'AMM et de gestion des médicaments vétérinaires à

partir de 2024. La question d'AMM étant mieux abordée depuis des années au sein de l'espace UEMOA, la CEDEAO est également encouragée à renforcer sa collaboration avec la Commission de l'UEMOA afin d'apprendre de son expérience en matière de gestion des médicaments vétérinaires.

Au niveau national, les Etats devront (i) transmettre, régulièrement et dans les délais, leur état de mise en œuvre des recommandations issues des réunions du Comité vétérinaire régional, (ii) diffuser largement les textes réglementaires de la CEDEAO relatifs à la pharmacie vétérinaire et (iii) s'engager plus dans la sensibilisation des acteurs impliqués dans la gestion du médicament vétérinaire à l'application des textes du cadre réglementaire régional.

La Commission de la CEDEAO réitère sa détermination à être aux avant-gardes de la santé publique et de la protection des populations. Elle poursuivra et renforcera ses actions de coordination et d'appui aux Etats membres avec l'appui de ses partenaires afin d'accélérer le processus d'opérationnalisation du dispositif régional d'autorisation de mise sur le marché des médicaments vétérinaires.



Améliorer la structuration de la chaîne de valeur Bétail-Viande

L'expansion des opportunités économiques et commerciales actuelles et l'optimisation des demandes futures en produits de la chaîne de valeur bétail-viande nécessitent que des innovations s'opèrent et que des investissements conséquents se fassent pour la dynamisation, la professionnalisation et le développement durable de la chaîne de valeur bétail-viande de l'Afrique de l'Ouest.

Pour la structuration de la filière, la Commission de la CEDEAO accompagne techniquement et financièrement, depuis plusieurs années, les organisations professionnelles de la région, notamment la COFENABVI (Confédération des fédérations nationales de la filière bétail et viande de l'Afrique de l'Ouest) à travers plusieurs initiatives.

Dans cette perspective, la CEDEAO a appuyé en avril dernier, à travers le Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO) financé par la Coopération Suisse, l'organisation et la tenue de la deuxième édition du SIBVAO (Salon international bétail Viande de l'Afrique de l'Ouest) couplée avec la Foire aux Camélidés (SIBVAO CAMEL FAIR 2023) sous le parrainage institutionnel de la CEDEAO et du ministère des ressources animales et halieutiques de Côte d'Ivoire. A la suite de la première édition qui a eu lieu en 2016 à Abidjan en Côte d'Ivoire, cette deuxième édition s'est inscrite dans la même perspective d'accroissement de l'économie régionale avec comme objectif général la transformation, la rentabilité et la performance de la chaîne de valeur bétail viande.

Le salon a permis aux différentes parties prenantes d'arriver à un consensus majeur : la nécessité de se conformer à l'organisation des acteurs du secteur autour de la loi OADHA avec des recommandations dans la perspective d'une meilleure structuration de la filière. La principale recommandation appelle à élaborer un programme régional axé sur le développement des chaînes de valeur bétail viande avec un focus sur l'amélioration de la production et de la productivité des animaux d'élevage, la mise en marché des produits d'élevage, la gouvernance au niveau de la filière avec une prise en compte des actions supports tels que l'accès aux intrants, au financement, la fluidité du transport et du commerce, etc.

La réflexion implique le renforcement du partenariat entre les organisations professionnelles régionales existantes comme l'APESS, l'AOCTAH, la COFENABVI, le RBM et le ROPPA. Il faudra, par ailleurs, renforcer les capacités de ces organisations professionnelles afin qu'elles s'approprient les différents textes de l'UEMOA et de la CEDEAO en vigueur sur l'organisation et la structuration du secteur.

Pour rappel, l'élevage contribue en moyenne à hauteur de 36% au PIB agricole des pays sahéliens et 15% pour les pays côtiers. Il contribue également pour 5 à 10% aux exportations des pays de la sous-région, notamment au Tchad, au Mali, au Niger, et au Burkina Faso. Les demandes en viande de la région sont prises en charge en majorité par les productions domestiques et complétées par les importations dont la valeur était estimée en 2020 à 745 millions de dollars américains pour les viandes et produits carnés et à 998 millions de dollars pour le lait et les produits laitiers.



Consolider et amplifier les acquis du stockage de sécurité alimentaire et nutritionnelle

En avril/mai 2021, la conférence internationale tenue à Accra sur le système ouest-africain de stockage de sécurité alimentaire avait permis aux ministres de l'agriculture de la CEDEAO d'appeler à la construction d'un partenariat multilatéral afin de renforcer durablement la résilience du système régional de stockage de sécurité. La réponse à cet appel prend forme depuis 2022.

Le financement de l'Union européenne pour le Projet Stocks CEDEAO a permis d'entamer, entre 2016 et 2021, l'opérationnalisation de la stratégie régionale de stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest adoptée en 2012 avec le renforcement des trois lignes de défense contre l'insécurité alimentaire que sont les stocks de proximité, les stocks nationaux et la Réserve régionale de sécurité alimentaire (RRSA).

Répondant à l'appel d'Accra et face à l'urgence pour la CEDEAO de mobiliser un financement intérimaire pour (i) sauvegarder les capacités d'intervention de la RRSA, et plus généralement les acquis de la première phase du projet, l'Agence française de Développement (AFD) a octroyé à la Commission de la CEDEAO un financement de 17 millions d'euros pour consolider les acquis existants.

Signée en décembre 2021, la Convention de financement du Projet Stocks Phase intérimaire a effectivement démarré ses activités de terrain au premier trimestre de cette année. Ce projet qui prendra fin en décembre 2024 a pour objectif de doter la région d'une capacité croissante à gérer les crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales dont les causes se diversifient et l'ampleur se développe en raison de la combinaison de facteurs structurels et conjoncturels.

Accroître cette capacité de gestion des crises implique de consolider, à court terme, les acquis de la mise en œuvre de la stratégie régionale de stockage de la CEDEAO et bâtir un partenariat multilatéral autour du système régional de réponse aux crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales sur les moyen et long termes. Les activités du projet seront menées

dans l'ensemble des quinze (15) États membres de la CEDEAO plus la Mauritanie et le Tchad impliqués dans la mise en œuvre de la Réserve régionale.

La Banque mondiale contribue également à cet effort de partenariat multilatéral à travers le financement accordé au Programme de résilience du système alimentaire (FSRP). En attendant d'autres contributions, l'Union européenne se prépare à renforcer ce partenariat avec un nouveau financement.

Sans attendre la contribution des partenaires, la Commission de la CEDEAO alloue, depuis 2021, des ressources souveraines pour maintenir l'opérationnalité des opérations de la Réserve et accroître le niveau des stocks physiques.

Avec ce regain d'intérêt des partenaires aux côtés de la CEDEAO pour le système ouest-africain de stockage de sécurité, la Réserve régionale de sécurité alimentaire pourrait augmenter sa capacité d'intervention actuelle de 36 812 à plus de 62 000 tonnes de céréales d'ici à la fin de l'année.



Promouvoir le travail en synergie pour une meilleure coordination régionale de la mise en œuvre de l'ECOWAP

Le contexte actuel de crises multisectorielles (insécurité civile et sanitaire, changements climatiques, dégradation continue des terres cultivables, raréfaction des ressources, conflit russo-ukrainien, etc.) ne laisse pas le choix à la région que celui de travailler ensemble, conjuguer les efforts et mutualiser les ressources pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.



L'état actuel de la mise en œuvre de la Politique agricole régionale (ECOWAP) fait ressortir des défis à la fois endogènes, exogènes, structurels et conjoncturels qui font ressortir l'insuffisance de synergies entre les principales parties prenantes.

Face à ces défis, les principales institutions régionales que sont les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, le CILSS et le CORAF ont décidé de renforcer le travail collaboratif dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes de la Politique agricole régionale.

Ainsi depuis 2021, les discussions annuelles des réunions des comités régionaux de pilotage des projets et programmes (COFIL) s'organisent autour de neuf (09) thématiques prioritaires sous le leadership de la Commission de la CEDEAO: i) élevage et pastoralisme, ii) pêche et aquaculture, iii) productivité et compétitivité agricoles, iv) changements climatiques et agroécologie, v) environnement, forêts et conservation de la biodiversité, vi) gestion des pesticides, lutte contre les ravageurs des plantes et SPS, vii) résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle, viii) employabilité des jeunes et ix) renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles.

Pour une meilleure coordination au niveau régional, les COFIL de 2023 recommandent notamment :

- la rationalisation des interventions en distinguant très clairement les fonctions de réglementation, de normalisation et de mesure des politiques qui doivent être dévolues à la CEDEAO et à l'UEMOA, de celles plus techniques et opérationnelles relatives aux systèmes d'information, au foncier rural, à la régénération des ressources naturelles, aux productions fourragères, aux services climatiques qui relèvent du portefeuille du CILSS et du CORAF,

- le renforcement des synergies entre les projets de la même thématique au moyen du déploiement d'efforts soutenus de programmation conjointe. Il s'agit d'aller au-delà du seul taux de réduction des conflits que tous les projets suivent actuellement et,

- la poursuite et le renforcement des réflexions sur le devenir des systèmes d'élevage, en général et agro-pastoraux en particulier, en lien avec les mutations en cours dans la région (variabilité et changements climatiques, pression sur les ressources et insécurité des personnes et des biens).





Département Affaires Economiques et Agriculture (DAEA)

101 Yakubu Gowon Crescent, Assokoro District
Abuja – Nigéria
 www.ecowas.int

Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR)

 [ecowas.agriculture](https://www.facebook.com/ecowas.agriculture)  [ecowas_agric](https://twitter.com/ecowas_agric)
 agric_ruraldev@ecowas.int  www.ecowap.ecowas.int

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)

 [araaraaf](https://www.facebook.com/araaraaf)  [ARAA_CEDEAO](https://twitter.com/ARAA_CEDEAO)
 araa@araa.org  www.araa.org

Centre Régional de Santé Animale (CRSA)

 [Ecowas Rahc](https://www.facebook.com/Ecowas_Rahc)  [ECOWAS_RAHC](https://twitter.com/ECOWAS_RAHC)
 rahc_crsa@ecowas.int